

VESTIGES DU PASSÉ

Louis-H. ESCURET

Membre de l'Entente Bibliophile  
et de la Société Française d'Histoire de la Médecine  
(Section de Montpellier)

9 NC

RUE  
DES GAGRE-PETI

RUE  
MONTPELLIER

RUE  
DE LA BALD

RUE  
CANTON

# VIEILLES RUES DE MONTPELLIER

SECOND TOME

RUE  
GOPE-CAMBES

RUE DES  
1<sup>er</sup> CANTON  
BALANCES

RUE  
FOURNARIE

Ouvrage illustré de dessins à la plume conçus et réalisés

PAR

L. ALBARET et F. DHAMS

f. Dhams

VIEILLES RUES

MONTPELLIER

VIEILLES RUES  
DE MONTPELLIER

4870

TA 1956

80 LK7.  
56074  
(2)

## DU MÊME AUTEUR

- Autour de la place de la Comédie. — (Epuisé).
- La Tour de la Babote. — (Epuisé).
- La Colonne de la Liberté de Montpellier. — (Epuisé).
- Parachutage imaginaire de Lenormand (1793). — (Epuisé).
- La Font Putanelle ou Fontaine de l'Argentier. — (Epuisé).
- Les premiers Chemins de fer à Montpellier (1839-1845). — Quelques exemplaires chez l'auteur.
- Le Square Saint-Roch. — (Epuisé).
- La place Jean-Jaurès à travers les siècles. — Quelques exemplaires chez l'auteur.
- L'Hôtel des Gouverneurs de Languedoc à Montpellier (1682-1790). — Quelques exemplaires chez l'auteur.
- La Tour des Pins. — Quelques exemplaires chez l'auteur.
- Les Dames de Saint-Maur (Epuisé).
- D'Jelmako, le célèbre funambule. (Biographie).
- Vieilles Rues de Montpellier, Premier tome. — (Epuisé).
- Vieilles Rues de Montpellier. — Second tome.
- Creissan, village en Languedoc, avec la collaboration de J. Bellet. — (Epuisé).

## VA PARAÎTRE

- Charles Bonaparte à Montpellier (1784-1785).  
Nouvelle édition, revue, augmentée et illustrée.

## EN PRÉPARATION

- Squares et Jardins de Montpellier.
- Vieilles Rues de Montpellier. — Troisième tome.

VIEILLES RUES  
DE  
MONTPELLIER

PAR

Louis-H. ESCURET

---

Dessins à la plume réalisés

PAR

L. ALBARET et F. DHAMS

---

SECOND TOME

*A MONTPELLIER, CHEZ L'AUTEUR*

6, rue Joubert, 6

1964

Il a été tiré de cet ouvrage : quinze exemplaires in-octavo raisin sur papier « Ingres 2 bords forme paille pavillonné par main », numérotés de 1 à 15.

Vingt exemplaires in-octavo raisin sur papier « Ingres 2 bords forme paille pavillonné par main » Hors Commerce réservés à l'auteur.

Vingt exemplaires in-octavo raisin sur papier « Ingres 2 bords forme blanc pavillonné par main » Hors Commerce réservés à l'auteur.

Vingt exemplaires in-octavo raisin sur papier « Ingres 2 bords forme blanc pavillonné par main » numéroté de 16 à 35, constituant l'édition originale.



Tous droits réservés

1964


*J'entendais avec émotion les pierres de ma ville  
parler du temps jadis.*

Anatole FRANCE.

Vieilles rues et venelles, beaux Hôtels historiques et  
modestes demeures de chez nous !

Comme on aimerait voir nos chercheurs se pencher sur  
votre passé, exhumer de nos Archives de nouveaux et passion-  
nants documents... pour les offrir à tous vos Amis, curieux de  
connaître votre histoire.

L.-H. Escuret



THE UNIVERSITY OF CHICAGO  
DEPARTMENT OF CHEMISTRY  
5800 S. UNIVERSITY AVENUE  
CHICAGO, ILLINOIS 60637  
U.S.A.  
TEL: 773-936-3700  
FAX: 773-936-3700  
WWW: WWW.CHEM.UCHICAGO.EDU

*Rappel des noms de rues, impasses places et square  
parus dans le premier tome*

*Rues*

Rue de l'Ancien-Courrier .....	13
Rue des Balances .....	25
Rue Bernard Délicieux .....	29
Rue du Bras-de-Fer .....	39
Rue du Cardinal de Cabrières .....	45
Rue de Candolle .....	53
Rue du Cannau .....	59
Rue Castelnau .....	77
Rue Causit .....	81
Rue de la Confrérie .....	87
Rue Cope-Cambes .....	91
Rue de la Coquille .....	97
Rue du Cygne .....	109
Rue Delpech .....	119
Rue Ferdinand Fabre .....	127
Rue du Figuier .....	133
Rue de la Fontaine .....	139
Rue Fournarié .....	143
Rue de la Friperie .....	155
Rue des Gagne-Petit .....	161
Rue Guy de Chauillac .....	163
Rue Joubert .....	165
Rue du Plan de l'Olivier .....	173
Rue du Petit Scel .....	177
Rue du Prix .....	189
Rue du Puits du Temple .....	193
Rue Rebuffy .....	197
Rue du Refuge .....	209
Rue Sainte-Croix .....	213



Rue Saint-Ravy .....	221
Rue des Sœurs-Noires .....	225
Rue Terral .....	233
Rue de Vallat .....	235
Rue de la Verrerie .....	239
Rue de la Verrerie Basse .....	243
Rue de la Vieille .....	247
Rue de la Vieille Intendance .....	255
Rue Voltaire .....	269

### *Impasses*

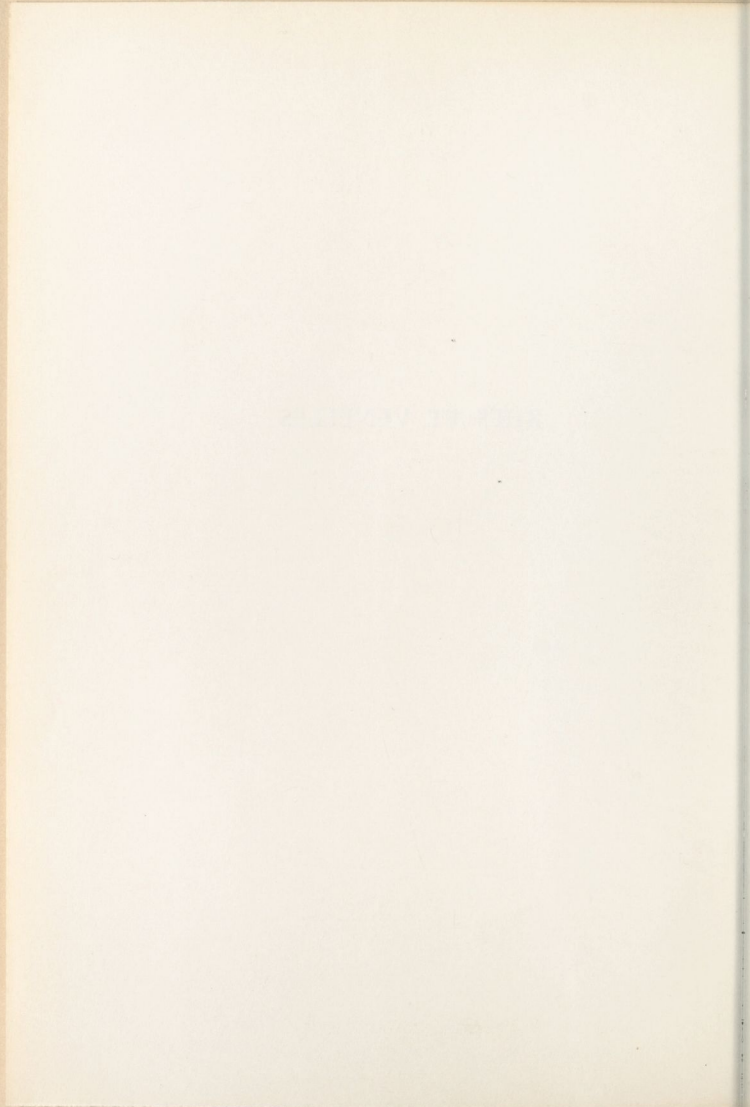
Impasse Broussonnet .....	275
Impasse Chaptal .....	279
Impasse de la Friperie .....	283
Impasse Montferrier .....	289
Impasse Tandon .....	301

### *Places et Square*

Place du Petit Scel .....	307
Place Saint-Ravy .....	311
Square Saint-Roch .....	319
Quelques changements de noms de Sixains, portes, rues et faubourgs en 1793 .....	327



## RUES ET VENELLES



## RUE D'AIGREFEUILLE

Commence rue de l'Université pour finir à la jonction des rues Saint-Pierre, Sainte - Croix, Coste-Frège (Côte Froide) et Lallemand.

★★

Primitivement, le nom de d'Aigrefeuille avait été donné à une rue nouvellement ouverte dans l'enclos des frères Galavielle, l'actuelle rue Dom Vaissette, située entre l'avenue Georges Clemenceau et la rue Chaptal.

C'est le 6 septembre 1849 que le Conseil municipal lui donna le nom de d'Aigrefeuille.

Quelques années plus tard, le 9 février 1852, le Conseil municipal changea le nom de d'Aigrefeuille en celui de Dom Vaissette que cette rue porte encore de nos jours.

Toutefois, le nom de d'Aigrefeuille n'a pas été supprimé du plan de la Ville puisqu'une nouvelle artère près de la Cathédrale Saint-Pierre fut baptisée, le 22 octobre 1851 rue d'Aigrefeuille.

Cette substitution de nom a néanmoins été préjudiciable à la mémoire du sieur Buzanquet car nos consuls avaient donné son nom à la rue que l'on venait d'affecter à d'Aigrefeuille, afin de le remercier d'avoir logé pendant cinq ans les religieuses de la Visitation lors de leur venue à Montpellier en juin 1631.

\*\*

L'actuelle rue d'Aigrefeuille a été formée par deux rues : la rue Buzanquet et une partie de la rue Madières après les avoir raccordées en amputant un morceau du jardin de l'Hôtel de la Vieille Intendance.

\*\*

Dans cette modeste rue, se trouvent trois écoles : au n° 2, l'école maternelle Jean Macé ; au n° 4, l'école libre Sainte-Geneviève et, enfin, aux n° 21 et 23, l'école J.J. Rousseau.

L'emplacement de cette dernière école était occupé en 1893 par l'école des Frères de la doctrine chrétienne. L'immeuble se composait d'un grand local à simple rez-de-chaussée avec cour, d'un grand jardin contigu, d'une petite construction en forme de chalet avec écurie et remise sur le derrière, le tout occupant une surface de 650 m2 environ.

#### LE CHANOINE D'AIGREFEUILLE

Le chanoine Charles d'Aigrefeuille ou de Grefeuille, d'une ancienne famille de robe, naquit à MontPELLIER le 13 janvier 1668 dans l'une des trois maisons, celle portant le n° 11 (F. de la C. n° 366) que son père possédait rue de l'Hirondelle (rue actuelle de Vallat) ; cet immeuble a une seconde entrée au n° 18 (F. de la C. n° 366) de la rue de l'Ancien Courrier (1).

(1) A - Voir le tome I, pages 18 à 22 des *Vieilles Rues de Montpellier*, du même auteur.

Charles d'Aigrefeuille s'engagea dans les Ordres.

Le 17 décembre 1695, il fut ordonné prêtre par l'évêque Charles de Pradel et le 6 octobre 1712 il devint chanoine de la Cathédrale Saint-Pierre.

Historiographe de sa ville natale, il publia avec le concours pécuniaire de la Ville son *Histoire de Montpellier* en deux volumes in-folio (1737 et 1739) comprenant l'un la partie civile et l'autre la partie ecclésiastique.

Le 11 avril 1731, le Conseil de Ville voulant donner à l'auteur une preuve manifeste de gratitude vota la dépense de l'impression des deux volumes, qui s'éleva à la somme de 4.536 livres 5 sous, somme relativement importante à cette époque.

De nos jours, cet ouvrage est très recherché.

Le chanoine Charles d'Aigrefeuille mourut à Montpellier le 28 décembre 1743 et fut inhumé le lendemain dans la sépulture des chanoines, dans la cathédrale Saint-Pierre.

---

B - Le lecteur curieux de connaître l'histoire et la généalogie de la Maison des d'Aigrefeuille devra consulter le tome 4, pp. 739 à 743 de l'édition en quatre volumes, publiée en 1883 par M. de la Pijardière sous le titre de *Histoire de Montpellier*, par C. d'Aigrefeuille.

---

1. The first section of the report discusses the general situation of the country and the progress of the work done during the year. It also mentions the various committees and their work.

2. The second section deals with the financial position of the organization and the accounts for the year. It includes a statement of income and expenditure and a balance sheet.

3. The third section reports on the work of the various committees and their progress during the year. It includes reports from the Education Committee, the Health Committee, and the Social Welfare Committee.

4. The fourth section discusses the work of the various departments and their progress during the year. It includes reports from the Education Department, the Health Department, and the Social Welfare Department.

5. The fifth section reports on the work of the various societies and their progress during the year. It includes reports from the Education Society, the Health Society, and the Social Welfare Society.

6. The sixth section discusses the work of the various clubs and their progress during the year. It includes reports from the Education Club, the Health Club, and the Social Welfare Club.

7. The seventh section reports on the work of the various associations and their progress during the year. It includes reports from the Education Association, the Health Association, and the Social Welfare Association.

8. The eighth section discusses the work of the various unions and their progress during the year. It includes reports from the Education Union, the Health Union, and the Social Welfare Union.

9. The ninth section reports on the work of the various organizations and their progress during the year. It includes reports from the Education Organization, the Health Organization, and the Social Welfare Organization.

10. The tenth section discusses the work of the various institutions and their progress during the year. It includes reports from the Education Institution, the Health Institution, and the Social Welfare Institution.

VIEILLES RUES DE MONTPELLIER



LA RUE D'ALGER EN 1822

*Au premier plan* : Jardin avec puits à roue, qui devint en 1846 un nouveau tronçon de la rue d'Alger, situé entre la rue Durand et la rue de la République.

*Comme toile de fond* : la Tour de la Babote.





LA RUE D'ORLÈANS EN 1811

La gravure ci-dessus a été faite par M. de la Roche, et elle est  
très intéressante, car elle nous fait voir la rue d'Orléans  
dans son état primitif, c'est-à-dire avant qu'elle fût percée  
par la rue de la République.

On voit dans cette gravure le clocher de l'église de la Madeleine.

## RUE D'ALGER

Commence à la rue de la République, vis à vis la Tour de la Babote, finit rue du Grand-Saint-Jean (primitivement appelée chemin de la Perruque, par la suite rue Farges, jusqu'au 22 octobre 1851), face à la grille de la gare des marchandises.

\*\*\*

A l'origine la rue était appelée rue du Chemin de fer de Cette.

Le 6 septembre 1848 la Commission des Beaux-Arts et de l'Instruction publique proposa au Conseil municipal de la dénommer rue d'Alger.

Son rapporteur dit : *« qu'il y avait de la justice et du patriotisme à inscrire sur les murs de la cité le nom de nos plus belles et de nos plus glorieuses conquêtes : l'Algérie ».*

\*\*\*

Lorsque le 9 juin 1839 eut lieu à Montpellier l'inauguration d'un des premiers chemins de fer de France : la ligne Montpellier-Cette (1), les personnalités qui assistèrent à cette manifestation empruntèrent une rue spécialement créée pour desservir la nouvelle gare et appelée rue du Chemin de fer de Cette pour devenir ensuite rue d'Alger.

(1) Voir notre monographie : *Les Premiers Chemins de fer à Montpellier* (1957).

La compagnie concessionnaire ouvrit, à ses frais, cette artère pour mettre en communication directe le plan du Parc avec l'embarcadère du chemin de fer.

La Ville fut autorisée à acquérir le sol de cette rue privée, conformément à la délibération du Conseil municipal du 6 mai 1844, moyennant la somme de 200 frs et à la condition de maintenir à cette portion de voie sa destination primitive, c'est-à-dire, le service du chemin de fer et de supporter les frais d'entretien, d'éclairage ou autres pour les besoins de la circulation. Moyennant ce, la compagnie renonçait formellement à toute indemnité pour prix de ses droits aliénés.

A cette époque, la rue formait équerre avec une partie de l'actuelle rue Durand et s'y terminait.

Par la suite la Ville décida de prolonger, en ligne droite, la rue d'Alger, depuis la rue Durand jusqu'à la rue Municipale : actuelle rue de la République. Pour cela, elle dut acheter aux frères Marcelin et Alphonse Durand 487 m<sup>2</sup> 69 de terrain, et 7 m<sup>2</sup> 56 à Faulquier-Lonjon pour la somme de 4.000 frs : soit 3.938 frs 94 et 61 frs 06.

L'acte était passé le 24 avril 1846 par devant Amédée Grasset et Sarran, notaires à Montpellier.

#### PENSIONNAT ANNEXE DU COLLEGE DES JESUITES

Sur une partie des terrains situés rue d'Alger, aujourd'hui occupés par le journal *Midi - Libre*, Monseigneur de Cabrières, créa en 1878, sous la direction du clergé diocésain, un pensionnat recevant pour

la nuit les enfants dont la famille n'habitait pas Montpellier ; le jour ils suivaient les classes, et le règlement du Collège, comme demi-pensionnaires.

Dès 1880, pour instaurer une discipline plus sévère, le Père Rey prit la direction de ce pensionnat, mais bientôt le local peu confortable devint insuffisant, et en 1894 l'établissement disparaissait.

### L'INSTITUT CATHOLIQUE

Les Sœurs de la Charité de Besançon — Filles de Sainte Jeanne Antide Thouret — étaient demandées à la Maison Provinciale de Nîmes le 29 février 1880, par Mgr de Cabrières, pour s'occuper des services adjoints du collège des Pères Jésuites de la rue Rondelet.

Quand ceux-ci transférèrent une partie de leur maison rue d'Alger, elles les y suivirent.

Par suite de diverses circonstances, il leur fut possible d'installer en 1895 une maison d'éducation à la rue d'Alger, en occupant les locaux cédés par les Pères Jésuites. Cette école devint un pensionnat florissant et rendit de grands services à la paroisse Saint Denis ; en 1903 elle comptait 18 religieuses.

L'incendie des bureaux du journal *L'Eclair*, en janvier 1908, eut une résonance particulière sur l'avenir de cette Institution.

Mgr de Cabrières envisagea l'installation de *L'Eclair* dans les locaux des Sœurs de Saint-Denis, et le 28 juin 1909, l'inauguration de l'Hôtel de *L'Eclair* se fit avec pompe.

Sur le fronton de cette maison on lisait encore : *Institut Catholique*.

*L'Eclair* toutefois laissa sous son toit une place pour l'Ecole libre Saint-Denis.

L'enseignement continua donc sous le nom d'Institut Saint-Denis dans les classes situées dans le passage Parlier, parallèle à la façade de « *L'Eclair* », rue d'Alger.

Quand *L'Eclair* dut céder la place au *Midi-Libre*, le nouveau journal sut comprendre les obligations contractées. Mais en 1957 une installation technique moderne fut envisagée par la direction du journal ; le transfert de l'école devenait indispensable.

Il se fit dans l'immeuble du 26 bis, cours Gambetta où elle se trouve toujours



C'est dans la rue d'Alger, ainsi que dans diverses rues avoisinantes que l'on trouvait les administrations et imprimeries des divers journaux édités autrefois à Montpellier.

#### *Rue Durand.*

*Le Papillon* (1868) journal-programme du Casino de la rue Maguelone.

*La Nacelle* (1873), journal hebdomadaire, littérature, théâtres et Casino.

*Le Bavard* (1875) journal hebdomadaire, critique et satirique.

Ces trois journaux étaient imprimés dans l'immeuble portant le n° 13.

*La Tribune du Midi*, journal politique, bi-hebdomadaire, le n° : 5 centimes, imprimerie au n° 11.

*Rue du Grand Saint-Jean.*

*Le Messager du Midi*, journal politique, quotidien, fondé en 1848, dont le numéro était vendu quinze centimes en 1888, nous dit le guide de l'Etranger et du Voyageur.

*Rue Henri Guinier.*

*Le Petit Méridional*, journal politique quotidien, fondé en 1876, vendu cinq centimes le numéro.

*Rue d'Alger.*

Le journal *l'Eclair* installé au n° 12 dans cette rue à la suite d'un très important incendie de l'immeuble de la rue Levat.

Il s'y trouve encore de nos jours sous le nom de « *Midi Libre* » qu'il prit à la Libération.

De tous ces journaux, seul le *Midi Libre* subsiste actuellement et s'imprime toujours rue d'Alger.

---

Le document est adressé au directeur de l'Institut National de la Santé Publique et de l'Hygiène, 11 rue de la Santé, Paris 12e.

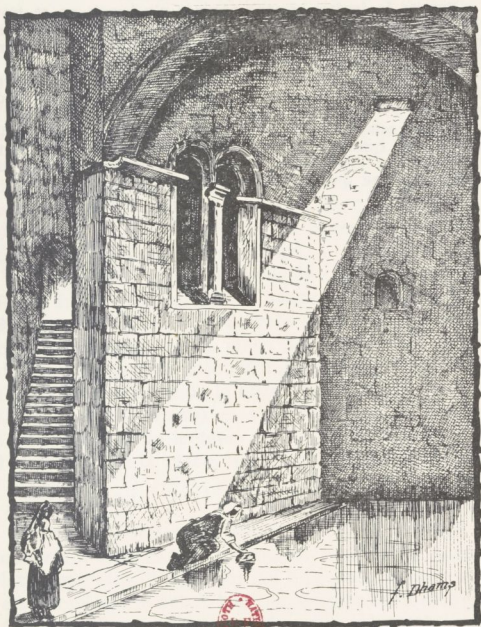
Le document est adressé au directeur de l'Institut National de la Santé Publique et de l'Hygiène, 11 rue de la Santé, Paris 12e.

Le document est adressé au directeur de l'Institut National de la Santé Publique et de l'Hygiène, 11 rue de la Santé, Paris 12e.

Le document est adressé au directeur de l'Institut National de la Santé Publique et de l'Hygiène, 11 rue de la Santé, Paris 12e.



VIEILLES RUES DE MONTPELLIER



RUE DE LA BARRALIERE

La Piscine Juive

La gravure ci-dessus paraît être des plus fantaisistes quant à l'importance donnée à la Salle où se trouvait au XIII<sup>m</sup>e siècle la piscine réservée à la purification corporelle des femmes juives.



Tout d'abord l'escalier, où l'on voit une vingtaine de marches, n'en comptait en réalité qu'une dizaine.

Ensuite la fenêtre romane géminée n'a jamais pu se trouver à la hauteur représentée par l'aquafortiste Rodriguez, même si l'on admet que l'ancien trottoir encadrant la piscine ait été rehaussé au moment du comblement de celle-ci.

Enfin les dimensions de la salle qui n'ont pas changé n'atteignent en réalité que 2 m 86 de long sur 2 m 33 de large.

Malgré cette mise au point nous estimons que cette salle devrait être restaurée afin de pouvoir la présenter aux Montpelliérains qui l'ignorent et aux touristes toujours curieux du passé historique d'une cité qu'ils visitent.

## RUE DE LA BARRALERIE

Commence à la rue Foch pour finir au carrefour dit des « *quatre coins de la Barralerie* » jonction des rues, autrefois Draperie Sainte-Croix, Canabasserie du Peyrou ou des Tondeurs [de laine], Sabaterie Neuve (aujourd'hui rue du Palais), Montgolfier, de la Barralerie et Puits des Esquilles, la seule qui ait conservé son nom jusqu'à nos jours.

Avant 1883, date à laquelle la rue Nationale (rue Foch) fut percée jusqu'à la place des Martyrs de la Résistance, la rue de la Barralerie se prolongeait jusqu'à la jonction, sur la place des Cévenols, des rues de la Canabasserie aujourd'hui disparue, Causatarié (extrémité de la rue de la Loge), Poissonnerie (haut de la rue Saint-Guilhem) et s'arrêtait face au premier Consulat dont le lecteur trouvera des détails dans l'historique de la place des Martyrs de la Résistance.



Depuis longtemps à l'état de projet, cette rue fut ouverte à travers de nombreuses maisons, y compris les immeubles de Guillem del Pos, dont le nom avait été donné dès le début à la rue, ensuite celui de Pierre Catel ; mais ses héritiers n'en acceptèrent la vente qu'en 1253 imposant des conditions contraires à la liberté de la circulation : « *la largeur de la rue de trois mètres devait se trouver réduite de près de moitié par l'établissement de bancs, auvents et galeries dont ils se réservaient le droit pour y faire les vendeurs* ».

En 1760 et 1765 la rue fut élargie par voie d'alignement ; en 1822 et 1857 par reculement des maisons Leval et Blavy.

Par la suite elle avait acquis une largeur de 5m. 33 cm sur presque toute sa longueur, depuis la place des Cévenols jusqu'au carrefour des « quatre coins de la Barralerie ».

En 1824, quatre maisons formaient un avancement du côté des rues du Palais et Montgolfier retrécissant ainsi le carrefour de manière à ne laisser que trois mètres environ d'ouverture au tournant des « Quatre Coins » ; on dut alors opérer un dégagement pour le rendre praticable.

Avant la création de la rue de la Barralerie une modeste ruelle, dont l'entrée existe encore entre les immeubles n° 6 et 8 de la place Castellane, suivait la direction que l'on donna à la nouvelle rue, jusqu'à la rue des Tondeurs (actuelle rue Montgolfier).



Dès sa création l'actuelle rue de la Barralerie fut dénommée Sabatarié Neuve ; elle était appelée *carèria nova d'En Guillem del Pos*, dans la charte de 1253, date de son ouverture, mais ce nom ne lui a pas été conservé.

Le nom de Sabatarié « neuve » lui avait été donné par opposition à la Sabatarié de Sainte-Anne placée près le quartier laborieux de la Valfère et qui fut la première en date à loger la corporation des cordonniers.

La Sabatarié Neuve ne changera ce nom qu'au 15<sup>m</sup>e siècle contre celui de Barralerie qu'elle a conservé jusqu'à nos jours.

---

A certaines époques — en 1737 — en 1788 Flandio de la Combe l'appellera Barlerie, de même que l'*Annuaire de l'Hérault* de l'année 1836.

C'est donc l'industrie des tonneliers (barraliers) qui donna son nom à la rue.

\*\*

L'ouverture de la rue Foch jusqu'à la Préfecture nécessita la démolition de dix-sept maisons de la rue de la Barralerie ; le tronçon restant de cette rue fut appelé : rue de la Barralerie prolongée et cela jusqu'en 1922 ; nous en donnons les raisons dans l'histoire de la place des Martyrs de la Résistance.

\*\*

En 1768 les barraliers étaient très nombreux à Montpellier.

Ce métier ne chôma pas, aussi pendant les trois mois de la période des vendanges, tous les ouvriers barraliers de la ville et même les étrangers pouvaient y travailler pour leur compte.

Certains arrêts du parlement de Toulouse des 14 octobre 1730 et 23 septembre 1736 rendaient responsables les tonneliers de la malfaçon des tonneaux qu'ils avaient raccommodés, jusqu'au jour de la Saint-Martin ; à cet effet leur paiement devait être différé jusqu'à ce jour.

L'article 28 d'un arrêt du 21 Fructidor de l'an XI, autorisait les tonneliers « à réparer les tonneaux et cornues depuis le 15 Fructidor (1<sup>er</sup> septembre) jusqu'au 5 Brumaire (28 Octobre) seulement à la charge de ne commencer le travail qu'après sept heures du

*matin, et de placer leurs ouvrages de manière à ne point porter préjudice aux voisins, ni embarrasser la voie publique ».*

LA COMMUNAUTE JUIVE A MONTPELLIER  
DU 13<sup>e</sup> AU 19<sup>e</sup> SIECLE.

Dès le Moyen âge le centre de la première juiverie de Montpellier était situé dans le quartier de la Barralerie. Ce ghetto avait une synagogue et dans les sous-sols de l'immeuble une piscine utilisée par les femmes juives pour leur purification corporelle.

Un acte de vente de 1277 concernant une maison attenante à la synagogue nous apprend que celle-ci se trouvait rue de la Barralerie n° 1.

La maison précitée et que l'on dénommera « *Maison de l'Aumône* » devait servir d'établissement charitable à la Communauté juive une des plus importantes du Languedoc.

Elle avait été vendue par Hugo Robert et Almande sa femme, aux juifs Bonicach le gros, Jacob de Locherva, Jacob fils de Bommancip provençal, Bonas-truc de Pignan, Abram d'Alet, etc... Les droits auxquels elle était assujettie n'ayant pas été acquittés elle tomba en commise et devint la propriété du roi d'Aragon. Jacme II, par faveur spéciale, la céda, avec bail emphytéotique en juillet de la même année, aux représentants de la Communauté israélite, Jacob de Lunel, Tauros de Beaucaire, Ferrier Bonafos, Bondia de Beaucaire, Isaac de Locherva et Abraham de Béziers sous la réserve d'une redevance annuelle de cinq sous melgoriens. Le roi d'Aragon exigea, en outre, des juifs de Montpellier, cent livres de melgoriens pour le bail qu'il avait consenti à leur faire.

\*\*

Voici la description que, en 1737, le chanoine historien Charles d'Aigrefeuille nous fait de la piscine juive :

*« Le plus ancien monument que les juifs nous aient laissé se voit dans la maison de Montade, qui se présente en face, lorsqu'on vient par la rue du Puits des Esquilles. On y trouve des voûtes souterraines qui répondent à un grand puits, d'où l'on tirait de l'eau pour servir à la purification des femmes juives ; tout à l'entour elles avaient des cabinets, pour se déshabiller, et, dans les murailles de ces cabinets, il y avait des niches où l'on mettait du feu pour les chauffer et des lampes pour les éclairer. A côté, on trouve une plus grande voûte où il y a quatre ouvertures en haut, par où les femmes juives entendaient les prédications du rabin, de la même manière qu'elles font encore dans la Juiverie d'Avignon ».*

\*\*

Par ailleurs Léon Coste dans son ouvrage *« Les transformations de Montpellier depuis la fin du 17<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours »* nous dit, parlant de la piscine décrite par d'Aigrefeuille :

*« Nul doute que notre auteur ait vu ce dont il parle, mais on peut regretter qu'il ne se soit pas expliqué avec plus de précision. Essayons d'y suppléer, autant du moins que le permettent les changements d'où est résulté le nouvel état des lieux.*

*La maison de Montade appartient actuellement à M. Espéronnier, conseiller honoraire à la Cour d'Appel, et porte le n° 1 de la rue de la Barralerie. Les voûtes souterraines signalées par d'Aigrefeuille sont devenues des caves à l'usage des locataires. On y descend*

du ciel-ouvert par un escalier à deux volées faisant retour sur elles-mêmes, la première composée de cinq marches, la seconde de neuf. Celle-ci aboutit à une porte s'ouvrant, non sur un grand puits, mais sur une piscine naturelle, longue de 3 m 40, large de 1 m 80, creusée dans un rocher de sable jaune, dit sable de Montpellier, et recouverte d'une voûte en berceau, percée d'un regard dans son milieu. L'eau, qui forme une nappe d'environ 50 centimètres d'épaisseur, en est d'une transparence de cristal et d'un goût très pur, indices d'un renouvellement permanent ; quelques marches d'escalier en atteignent le fond et un trottoir l'entourne.

Un mur en moellon sépare la piscine d'une petite salle voûtée de 2 m 86 de long sur 2 m 33 de large. Il est percé d'une fenêtre géminée, de style roman, cloisonnée d'une élégante colonnette et s'ouvrant sur la nappe d'eau.

Au fond de cette salle, la paroi, le long de laquelle règne un banc en maçonnerie, est creusée d'une niche destinée vraisemblablement à recevoir les lampes d'éclairage ou des réchauds.

Sur la paroi opposée apparaissent les vestiges d'une seconde fenêtre géminée, semblable à la première ; la partie de voûte qui la surmonte est percée de deux regards, et l'on voit encore un reste d'un autre banc en maçonnerie, qui faisait face au précédent.

Retournons à l'escalier : du second palier partent, à droite, huit marches au bout desquelles on pénètre dans une vaste salle de près de 67 mètres carrés de surface (9 m 55 sur 7 m 05) trois regards en percent la voûte et trois niches sont creusées dans les murs.

A côté se trouvent deux autres petites pièces sans caractère particulier.

*Au-dessus était la synagogue, occupée aujourd'hui par les magasins du rez-de chaussée de la maison et dont il ne subsiste rien qui puisse en donner une idée ».*

Cette synagogue ainsi que la piscine cessèrent d'être affectées à leur usage dès 1375.

Le 3 février 1960 nous avons voulu nous rendre compte de ce qui restait de la piscine et des autres salles ci-dessus décrites par Léon Coste.

Nous avons retrouvé « l'escalier à deux volées » ; mais pour pénétrer dans les sous-sols de l'immeuble nous avons eu certaines difficultés ; un amoncellement de détritrus de toutes sortes : caisses, vieux cadres, cartons, paille, débris de verre, ainsi qu'une grosse épaisseur de terre et de gravats ont surélevé le sol au point de rendre impossible — sans un nettoyage très important — de découvrir l'endroit où se trouvait le puits signalé par d'Aigrefeuille et la piscine, avec ses cinquante centimètres d'eau, telle que l'a vue, en 1893, Léon Coste.

La topographie des caves correspond à peu près aux descriptions faites par ce dernier.

La fenêtre géminée cloisonnée d'une colonnette comme on la voit sur la gravure, que nous reproduisons, subsiste toujours dans un parfait état.

Les banquettes entourant la piscine ont disparu, sans doute, sous les décombres.

Il serait cependant souhaitable de redonner leur visage médiéval à ces constructions souterraines, en les dégageant par un sérieux nettoyage afin que les montpelliérains passionnés des choses du passé puissent aller les visiter.





En 1121, Guillem V mentionne dans son testament qu'aucun juif ne sera bayle dans sa seigneurie.

Or, l'on sait qu'à Montpellier ces fonctions étaient électives. Il fallait donc que les juifs fussent établis dans cette ville depuis un certain nombre d'années, et arrivés à une situation assez considérable pour que ce seigneur se voit obligé de leur interdire l'accès d'un des postes importants de la Cité.

La même prohibition est reproduite dans les testaments de Guillem VI, en 1148, de Guillem VII, en 1172 et de Guillem VIII en 1202. Ce dernier cependant, tout en excluant les juifs de la baylie, se servait d'eux comme percepteurs et receveurs des impôts.

Plus tard, son petit fils, Jacme 1<sup>er</sup>, roi d'Aragon qui nourrissait à l'égard des juifs des sentiments bienveillants, prescrit à son intendant, au bayle et aux consuls d'interdire toute espèce de mauvais traitements contre les juifs ; il confirma encore par une charte du 18 octobre 1252, à Astruc de Carcassonne, à Abraham, fils de Bonnet et à toute la Communauté juive de Montpellier, tous les privilèges qu'ils tenaient de lui et de ses prédécesseurs.

Dans une charte du 15 août 1204 il était dit « *que les juifs de Montpellier peuvent, quand ils le veulent, vendre tous leurs biens, en emporter le prix avec eux et s'en aller où il leur plaît, sans empêchement.*

*Le Seigneur et son bayle sont tenus d'accorder sans contradiction l'investiture à l'acquéreur pour toutes les ventes que les juifs de Montpellier voudraient faire des biens sur lesquels le seigneur a droit de lods. L'intercession de la femme juive est valable, quand elle donne, quand elle renonce à son privilège, quand il s'agit de dot, etc.... ».*

Les juifs jouissaient donc à Montpellier d'un traitement particulièrement bienveillant. Les bayles leur rendaient toujours justice soit dans leurs contestations mutuelles, soit dans leurs différends avec les chrétiens.

L'exercice du droit de propriété fut de tout temps reconnu aux juifs de Montpellier, qui pouvaient acquérir librement des immeubles au même titre que les autres habitants.

De nombreux juifs avaient acheté au début du 14<sup>e</sup> siècle des maisons, surtout dans le quartier Castel-Moton.

\*\*

Après avoir occupé successivement trois endroits différents : rues de la Barralerie, Castel-Moton et de la Vieille-Intendance, nous retrouvons ces juifs rue de la Vacaria (rue Roucher actuelle).

Ils avaient été chassés en juin 1365 du quartier Castel-Moton par ordre du duc d'Anjou, lequel avait ordonné au bayle de les faire sortir, sans délai du quartier qu'ils habitaient.

Enfin déplacés une quatrième et dernière fois ils s'installèrent aux abords de l'impasse à demi couverte qui conduisait à la maison de la Paillade ou de Ranchin. On y accédait par un porche, à porte ogivale, qui se trouvait sur la place des Cévenols toute proche du premier Consulat.

Cette impasse était à peu près l'emplacement sud du square de la place de la Préfecture.

Le morcellement excessif des maisons en ce lieu, la multiplicité des impasses et cours favorisèrent le séjour d'une population habituée à s'entasser pêle-mêle avec les objets de son commerce.

Achévé d'imprimer sur les Presses de l'Imprimerie DÉHAN

3 et 5, rue de la Vieille-Intendance, Montpellier

le 4 Novembre 1964

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

